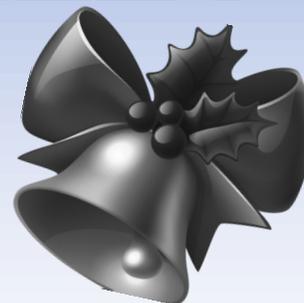




INFO SHENLEY !



DANS CE NUMÉRO:

- Page 2 Résolutions du conseil, remerciement
- Page 3 Gardiens avertis, Messages important.
- Page 4 Remerciement spécial, Pharmacie Sylvie Gagnon, Calendrier des collectes 2016
- Page 5 Loisirs et culture, Récupération d'arbre de Noël, MRC Beauce-Sartigan.
- Page 6 Maison des Jeunes, Filles d'isabelle, Sûreté du Québec,
- Page 7 Chronique de Julie Trépanier, Équipe de pastoral, Comité des loisirs
- Page 8 Calendrier

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement
(une petite erreur c'est glissée lors de la dernière parution)



Vous avez une annonce à faire paraître dans l'Info-Shenley?

Faites-nous parvenir votre texte au bureau municipal avant le 20 du mois ou par courriel à : loisirs.st-honore@telstep.net

L'équipe du journal Info Shenley :

Rédaction : Kévin Lamothe et Cathy Payeur

Conception : Kévin Lamothe

Votre Conseil a résolu, à la séance du 1^{er} décembre 2015

Finances

Acceptation pour un emprunt par billets au montant de 1 830 000 \$ en vertu des règlements d'emprunts 143-2015 et 144-2015, auprès de la Caisse Desjardins des sommets de la Beauce. Que le maire et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les billets.

Matériaux-Équipements-Fournitures-Travaux

Autorisation à la municipalité afin de procéder à l'achat d'un système de caméra pour la surveillance climatique à la Firme Beauce Télécom et que cet achat soit conditionnelle à ce que la municipalité puisse utiliser les poteaux d'Hydro Québec pour l'installation des caméras.

Autorisation à la municipalité de procéder à l'achat de terrains dont l'emprise a été couverte par l'assiette de la nouvelle route dans le Grand Shenley.

Mandat donné à M. Francis Carrier, arpenteur-géologue, afin de préparer un document officiel en ce qui concerne l'entente verbale entre la Municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset et la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, concernant le piquetage de la section de la route Grand-Shenley située aux limites des deux municipalités, en ce qui attrait à la route Grand Shenley.

Acceptation de l'embauche de la Firme HB Archiviste S.E.N.C. pour l'année 2016 et ce au prix de 984.14 \$ pour 4 jours ou 60 \$ de l'heure.

Autorisation au Chevaliers de Colomb pour la demande de gratuité de la location de l'aréna, exception des frais d'entretien.

Acceptation d'octroyer le mandat d'analyse des matériaux utilisés dans le Grand Shenley à la Firme Englobe (LVM) pour un montant de 4 014 \$

Autorisation d'une demande à Emploi d'été Canada pour un nombre de 2 étudiants pour la saison estivale 2016.

Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des

pompiers volontaires ou à temps partiel au ministre de la Sécurité publique et transmettre cette demande à la MRC Beauce-Sartigan.

Autorisation à l'inspecteur municipal de faire son inscription à la COMBEQ

Loisirs et culture

Acceptation au comité responsable de la fête du Canada puisse avoir accès au site de l'aréna pour y produire les activités de la fête du Canada 2016.

Autorisation au directeur général à signer les demandes de commandites dans le projet du bâtiment sanitaire et la connexion du courant électrique au terrain de soccer.



Message de Monsieur le maire

En ce temps des fêtes, c'est le moment idéal pour remercier tous ceux et celles qui contribuent au dynamisme de notre municipalité et de la confiance que vous nous suscitez.

Nous tenons à vous exprimer nos meilleurs vœux et un joyeux temps des fêtes à l'ensemble des citoyens de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley. Que ces moments soient remplis de bonheur, de rire et de moments coquassent dont vous vous rappellerez très longtemps.

Que l'année 2016 soit une année de bonheur, santé et de grande réalisation. Respect à vous, votre famille et vos proches.

Joyeux temps des fêtes !!

Dany Quirion, maire ainsi que les membres du conseil



3 Gardiens avertis

Liste de gardiens avertis St-Honoré

Nom	Âge	Cours g.a	# Téléphone	Parent
Mia Boucher	11	oui	418-485-6288	Julie Trépanier Steeve Boucher
Geneviève Drouin	12	oui	418-485-6230	Danielle Beaulieu Doris Drouin
Adèle Lacasse	12	oui	418-485-6037	Mélanie Croteau Bernard Carrier
Alissa Dostie	15	oui	418-485-6811	Nathalie Carrier François Dostie
Katarina Bégin	12	oui	418-485-7800	Marylène Poulin Marco Bégin
Megan Champagne	11 1/2	oui	418-485-6218 418-957-7261	Dave Champagne Cathy Champagne
Sarah-Maude Rodrigue	13	oui	418-485-6149	Karine Poulin
Anabelle Quirion	14	oui	418-485-6332	Claude Quirion Sandra Beaudoin
Mariane Quirion	11	oui	418-485-6332	Claude Quirion Sandra Beaudoin
Laurie Doyon	12	oui	418-485-6958	Steeve Doyon

Messages importants

Changement au niveau des permis

À partir du 1^{er} Janvier 2016 lorsque toutes personnes ou entreprise ou autres déposera une demande de permis, le tarif auquel est lié la demande devra être acquitté immédiatement lorsque celle-ci sera déposée au bureau municipal tel que prescrit par le législateur de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Tant que le tarif prévu ne sera pas acquitté, votre dossier ne sera pas traité et non examiné.

Également, aucun remboursement ne sera fait dans le cas où l'obtention du permis est refusée.

À noter

Bien que notre service se fait un devoir de répondre avec diligence aux demandes qui lui sont déposées, nous vous recommandons de demander à l'avance votre permis puisque le règlement prévoit un délai de 30 jours avant que l'inspecteur soit tenue d'y répondre.

Merci de votre compréhension et collaboration.

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley



Défense de stationner

Afin de faciliter le déblaiement sur le territoire de la municipalité,
Règlement 42-2005

ARTICLE 6 : Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 07h00 du 15 novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence.

Il est également interdit de jeter de la neige ou de la glace dans les rues sous peine d'amende (art. 498, Code de la sécurité routière).

Merci pour votre collaboration!

Madame Erika Ouellet

La municipalité tient à vous remercier pour votre excellent travail et votre grande disponibilité au sein de notre municipalité. Malgré les embûches, vous avez été en mesure d'assurer votre rôle de gestionnaire lors de votre intérim à la direction municipale et c'est toute la communauté de Saint-Honoré-de-Shenley qui a été en mesure de profiter de votre dévouement.

Sachez, madame Ouellet que nous avons apprécié votre passage chez nous et nous vous souhaitons, le meilleur des succès dans vos projets futurs.

Nous profitons de l'occasion pour vous adresser nos plus cordiales salutations.

Maire

Dany Quirion

Modifications des heures d'ouvertures de la pharmacie Sylvie Gagnon de St-Honoré. À compter du 4 janvier 2016, la pharmacie sera ouverte de 9:30h à 17:30h du lundi au vendredi. Nous nous excusons des incon vénients que cela pourrait vous causer.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires .



Calendrier de la collecte des ordures et de la récupération pour l'année 2016

ORDURES

Janvier: 4, 15, 29.
 Février: 12, 26.
 Mars: 11, 25.
 Avril: 8, 22.
 Mai: 6, 13, 20, 27.
 Juin: 3, 10, 17, 27.
 Juillet: 4, 8, 15, 22, 29.
 Août: 5, 12, 19, 26.
 Septembre: 2, 9, 16, 23, 30.
 Octobre: 7, 21.
 Novembre: 4, 18.
 Décembre: 2, 16, 30.

RÉCUPÉRATION

Janvier: 7, 21.
 Février: 4, 18.
 Mars: 4, 18.
 Avril: 1, 15, 29.
 Mai: 13, 27.
 Juin: 10, 25.
 Juillet: 8, 22.
 Août: 5, 19.
 Septembre: 2, 16, 30.
 Octobre: 14, 28.
 Novembre: 11, 25.
 Décembre: 9, 23.

À CONSERVER



5 Loisirs et culture

Horaire de patinage libre pour le temps des fêtes (heures supplémentaires)

Décembre

21 décembre de: 18H00 à 20H00
22 décembre de : 13H00 à 15H00
23 décembre de 13H00 à 15H00
29 décembre de 13H00 à 15H00
30 décembre de 13H00 à 15H00

Janvier

3 janvier de: 13H00 à 15H00
4 janvier de : 18H00 à 20H00



Boot camp

20 janvier au 23 mars 2016

Boot camp (en salle)

Quand: mercredi de 19H00 à 20H

Où: Aréna de Saint-Honoré (à l'intérieur)

Coût: 95 \$ (minimum 10 personnes)

Inscription: Cardio4saisons.com ou (418) 227-1470

Musculation, Cardiovasculaire, intervalles, circuits, répétitions nombreuses. S'adresse aux personnes voulant relever des défis, qu'elles soient débutantes ou avancées. Exercices simples, faciles à suivre, sans chorégraphie, pour ceux qui aiment avoir chaud !

Récupération des arbres de Noël

Vous souhaitez vous débarrasser de votre sapin de Noël le plus rapidement possible? La RICBS s'en occupe pour vous! Depuis plus d'une dizaine d'années, la Régie récupère les arbres de Noël pour des fins de valorisation. Ceux-ci sont amenés chez un particulier afin d'en extraire l'huile. Ainsi, environ 5 000 arbres sont détournés annuellement du lieu d'enfouissement, réduisant l'enfouissement des matières résiduelles d'environ 34 tonnes par année.

Informez-vous auprès de votre municipalité si elle effectue une collecte spéciale des arbres de Noël porte-à-porte sur son territoire ou si celle-ci a prévu un endroit où vous pourrez les déposer.

Toute l'équipe de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud vous souhaite un joyeux temps des fêtes!



MRC Beauce-Sartigan

La MRC de Beauce-Sartigan lance l'appel de projets 2016 pour le Fonds culturel qui vise à supporter les initiatives culturelles dans les 16 municipalités du territoire.

Le Fonds vise l'ensemble des acteurs culturels que ce soit les organismes, les municipalités, les écoles, les individus ou les collectifs d'individus et la collaboration entre les acteurs est fortement encouragée. Les promoteurs auront jusqu'au 1er mars 2016 pour déposer leur demande.

Une enveloppe totale de 20 000 \$ est disponible (2 000 \$ au maximum par projet), soit un montant de 15 000 \$ auquel s'ajoute une enveloppe supplémentaire de 5 000 \$ pour le volet culture-éducatif, une mesure incitative pour les projets à caractère éducatif qui visent les jeunes de 0 à 18 ans. L'ensemble des modalités du Fonds culturel s'applique à ce volet, toutefois pour s'y inscrire, le projet devra répondre à des objectifs spécifiques, notamment établir un contact entre l'artiste et/ou l'organisme et le jeune, favoriser sa participation active et démontrer un encadrement.

Rappelons que le Fonds avait permis, en 2015, l'émergence de 12 initiatives partout sur le territoire : conférences, soirées de danse, pièces de théâtre, spectacles, art public, activités éducatives et projets patrimoniaux.

Pour en apprendre davantage sur les projets admissibles, visitez l'onglet « Fonds culturel » du site du CEB (www.cebeauce.com).

Voici les activités de la MDJ de Saint-Honoré pour le mois de janvier 2016:

Fermeture le 1 et 2 janvier 2016

Mercredi 6 janvier: Fondu au chocolat 1 \$

Samedi 9 janvier: Tournoi de just dance

Mercredi 13 janvier: Atelier de prévention

Samedi 16 janvier: Disco-Patin

Jeudi 21 janvier: Soirée bracelet

Samedi 23 janvier: Soirée cinéma

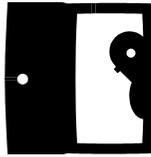
Mercredi 27 janvier: Activité scientifique 1 \$

Marie-Claude Poulin

Responsable de l'animation

www.mdjbeaucesartigan.com

tel:418-227-6272



Gagnantes du rallye 2015

1^{er} prix: Mme. Lyne Bégin (Saint-Georges) : 75 \$.

2^e prix: Mme Carmen Roy (Saint-Éphrem): 50 \$.

3^e prix: Mme Claudette Beaudoin (Saint-Évariste): 25 \$.

Prix Participation: Dany Latulippe (Saint-Frédéric), Marjolaine Lachance (Saint-Évariste), Simone Fortin (Saint-Victor), Lise Montminy (Saint-Ludger), Ghyslaine Gagné (Saint-Victor).

Merci à tous les participants (es) et pour l'encouragement par l'achat de votre rallye maison. Merci à Aurore responsable.

Assemblée régulière mensuelle des Filles d'Isabelle mardi le 12 janvier à 20H à l'âge d'or. Mme. Reine sera choisie pour la fête des rois. Cartes de membres payables auprès de notre secrétaire-financière Aurore. À noter que le bingo sera à 20H et suivra l'assemblée. Venez vous amuser. Joyeux Noël et bonne année à toutes.

Sylvia Roy *régente*



Sûreté du Québec

Les opérations policières ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues seront intensifiées du 26 novembre au 3 janvier 2016 sur l'ensemble du territoire québécois dans le cadre de l'opération VACCIN, dont l'acronyme signifie « Vérification accrue de la capacité de conduite – Intervention nationale ».

Partys de bureau ou soirées familiales du temps des Fêtes; les occasions seront nombreuses pour célébrer dans les prochaines semaines. Les policiers désirent que tous les citoyens profitent pleinement de ces festivités, mais qu'ils soient conscients que prendre le volant après avoir consommé n'est pas une option. C'est la raison pour laquelle, cette année, les gens sont invités à « Célébrer sans dérapier ! ».

Plusieurs options sont possibles pour rentrer à la maison de façon sécuritaire après une soirée festive, soit le recours à un service de raccompagnement ou à un conducteur désigné, le taxi, le transport en commun ou l'hospitalité d'un proche. Tout comme les contrôles routiers, les interceptions spontanées des patrouilleurs seront menées de façon intensive pour détecter et arrêter les personnes qui font encore le choix de prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie. D'ailleurs, les policiers rappellent que la drogue, comme l'alcool, peut être détectée chez un conducteur.

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales de collisions mortelles au Québec. En 2014, en moyenne 37 conducteurs ont été arrêtés par jour pendant l'opération VACCIN, pour avoir conduit avec la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues. De plus, selon une donnée de la SAAQ, dans environ 80 % des collisions impliquant un conducteur reconnu coupable d'une infraction au Code criminel liée à l'alcool au volant, le conducteur n'était pas un récidiviste.

L'opération VACCIN est organisée en partenariat par l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le public est invité à s'abonner au fil Twitter et à la page Facebook de la Sûreté du Québec et des corps de police municipaux pour suivre la campagne VACCIN sur le web.

Agt. Éric Savoie 12235

Policier-patrouilleur

MRC de Beauce-Sartigan

Sûreté du Québec

Bureau 418-228-5531

www.sq.gouv.qc.ca

« *Notre engagement, votre sécurité* »



Saviez-vous que...

Les lombalgies

Une lombalgie est une douleur de la région lombaire. Elle peut se manifester par une sensation de raideur, de pincement, d'inconfort, de "barre" au niveau de la taille de gauche à droite, de douleur d'un côté de la colonne comme de l'autre qui peut descendre vers les muscles fessiers et même vers les jambes.... Ces douleurs peuvent venir, en outre, d'une hernie discale, d'arthrose, d'un lumbago ou de tensions musculaires.

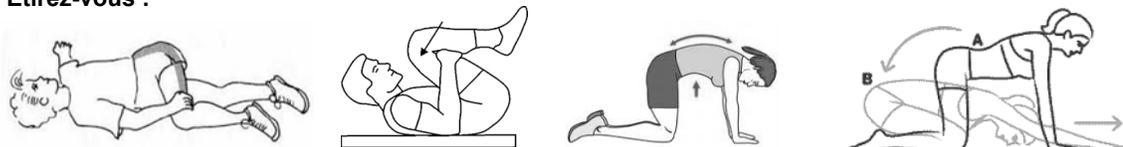
Voici quelques conseils qui peuvent vous aider :

*Appliquez de la chaleur au moins 15 minutes ou plus, 1 à 2 fois par jour.

*Prenez des positions antalgiques (qui favorisent la guérison) :

- Couché sur le côté, un oreiller entre les genoux, amenez ceux-ci légèrement vers l'abdomen.
- Couché sur le dos, un oreiller sous les genoux.
- Lorsque vous soulevez quelque chose, fléchissez les genoux en gardant le dos droit et descendez pour prendre l'objet près de vous avant de vous relever.
- Consultez votre pharmacien/pharmacienne pour le bon analgésique.
- Ne tardez pas consulter votre thérapeute pour le bon traitement.

Étirez-vous :



Julie Trépanier ; Orthothérapie -Ostéodynamie -Massothérapie
418-485-6204 www.julieorthokine.com



Équipe de pastoral

Vœux de bonne année 2016
Paroissiennes et paroissiens,

Vous le savez, notre Unité Pastorale Beauce-Frontenac comprenant dix paroisses, deviendra à compter du 1^{er} janvier 2016 une seule paroisse avec le nom de Notre-Dame-des-Amériques. Chaque église garde son nom et demeure ouverte. Le même service pastorale continuera, mais avec moins d'administration pour le curé.

« Dans la joie de sa présence », (c'est le thème en liturgie cette année) nous allons vers l'avenir, pleins de confiance et avec l'assurance que le Christ marche avec nous, lui qui s'est fait l'un des nôtres. Bonne Année!

L'équipe pastorale, par Bertrand Jacques, prêtre

Comité des loisirs



Tournoi des Pioches

31 décembre 2015
Information : Comité des loisirs 418-485-6303

Liste disponible à l'aréna

Julie : 418-485-6848

Entrée gratuite pour les spectateurs

Coût : 30\$ / personne

Incluant petit déjeuner



Séance régulière du conseil municipal à 19h30



Bibliothèque municipale
1er jeudi et 3e mardi du mois
De 18h30 à 20h00



Assemblée des Filles d'Isabelle à 20h
2e mardi du mois



Cueillette des ordures ménagères (déposez vos ordures au chemin le jeudi soir ou avant 6h Am le vendredi)



Maison des jeunes de St-Honoré au nouveau local de la caserne (pour les jeunes de 12 à 17 ans) : Mercredi, jeudi et samedi de 18h00 à 22h30



Réunion du Cercle des fermières à 20h au local de l'Âge d'Or
1er lundi du mois



Cueillette des matières recyclables



Réunion des Chevaliers de Colomb à 20h à la salle de l'Âge d'Or
1er mardi du mois



Comptoir familial
Mercredi 13H à 16H
Samedi 9H à 12H



Patinage libre :
La saison débute vendredi
Le 27 novembre !!

Janvier 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4 	5 	6 	7 	8	9
10	11	12	13 	14	15	16
17	18	19	20 	21 	22	23
24	25	26	27 	28	29	30
31						